

**PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. D'ARTHABASKA**

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil  
de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester**

---

**Séance extraordinaire du 22 mars 2010**

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester, tenue le 22 mars à 17h00 en la salle ordinaire des sessions. Sont présents, Messieurs Pierre Goulet, Rémy Gagnon, Yvan Riopel, John Pothitos et Mesdames Ginette Lambert et Sonia Rondeau tous conseillers(ères) sous la présidence de Monsieur Lionel Fréchette, maire. Est également présente Madame Isabelle Forgues, secrétaire trésorière et directrice générale.

**10-03-053 RENONCIATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Proposé par Yvan Riopel  
Appuyé par Pierre Goulet

Il est résolu que les membres du Conseil municipal renoncent à l'avis de convocation du 22 mars 2010.

**ADOPTÉE**

**10-03-054 OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

Proposé par John Pothitos  
Appuyé par Rémy Gagnon

Il est résolu de déclarer la séance extraordinaire du 22 mars 2010 ouverte à 17h06.

**ADOPTÉE**

**10-03-055 PROTOCOLE D'ENTENTE-PROJET DE LA PATINOIRE**

Proposé par John Pothitos  
Appuyé par Pierre Goulet

Il est résolu de mandaté Lionel Fréchette, maire et Isabelle Forgues, directrice générale pour signer le protocole d'entente avec le Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire pour la réalisation du projet de réaménagement et amélioration des installations sportives.

La municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles du projet ainsi que les coûts d'exploitation continus du projet.

**ADOPTÉE**

**PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. D'ARTHABASKA**

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil  
de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester**

---

**AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donné par Rémy Gagnon de la présentation d'un projet de règlement décrétant un emprunt pour l'exécution de travaux de la construction d'un toit sur la patinoire situé au 1425 rue Corriveau.

**10-03-056 PROJET RÈGLEMENT NO 228-2010**

Proposé par John Pothitos  
Appuyé par Pierre Goulet

Il est résolu d'accepter le projet de règlement d'emprunt que la directrice générale à présenter au membre conseil et d'adopter le règlement no 228-2010 décrétant un emprunt pour la construction d'un toit sur la patinoire à une prochaine séance.

**ADOPTÉE**

**10-03-057 ACHAT DU TERRAIN DE LA SCIERIE LEMIEUX**

**Considérant qu'**il y a eu une offre d'achat le 12 janvier 2010 du terrain de la Scierie J. Lemieux au montant de 5 000\$;

**Considérant que** l'offre d'achat à été négocié et signé avec les propriétaires d'un commun accord.

**En conséquence**, il est proposé par Sonia Rondeau, appuyé par Rémy Gagnon et résolu d'acheter le terrain de la Scierie J. Lemieux au montant de 6 000\$. Il est également résolu de mandater Lionel Fréchette, maire et Isabelle Forgues, directrice générale signataire de tout document concernant l'achat du terrain.

**ADOPTÉE**

**PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. D'ARTHABASKA**

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil  
de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester**

---

**10-03-058 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Sur proposition de Sonia Rondeau, appuyé par Ginette Lambert que la lever de l'assemblée soit faite à 17h55.

SIGNÉ :  
Lionel Fréchette, maire

SIGNÉ :  
Isabelle Forgues, secrétaire trésorière  
directrice générale

Le Maire, Monsieur Lionel Fréchette a pris connaissance de toutes les résolutions et décide de ne pas exercer son veto.

Signé le 6 avril 2010.